| Description | S. O. | ✓ | Notes |
|---|---|---|---|
| 1. Examen de la structure : | | | |
| a. décrire le système structural, la capacité de charge, les dimensions horizontales et verticales de la trame structurale; indiquer les propriétés de la masse thermique (s'il y a lieu); décrire sommairement les exigences du code pour le système structural et les améliorations potentielles requises; décrire sommairement les modules horizontaux et verticaux du bâtiment générique en se basant sur la trame structurale; se demander si la conception de ce système complète ou compromet quelque autre système. | | | |
| 2. Examen de l'enveloppe du bâtiment : | | | |
| a. Examiner et documenter les conditions existantes sur place; documenter le type, l'état et les propriétés thermiques des systèmes de l'enveloppe du bâtiment : planchers, murs, fenêtres, toitures; documenter le type et l'état des systèmes de circulation verticale existants du bâtiment; décrire l'enveloppe existante et un calendrier estimé des remplacements futurs; décrire les exigences en vigueur des codes du bâtiment et les améliorations requises (s'il y a lieu); examiner le type, la condition et le calendrier de remplacement des recouvrements extérieurs du bâtiment. | | | |
| 3. Examen des systèmes mécaniques. | | | |
| 4. Examen des systèmes d'éclairage. | | | |
| 5. Examen des finis intérieurs et des équipements. | | | |
| 6. Vérification énergétique du bâtiment. | | | |
| 7. Examen de la conformité au code. | | | |